

***Bilan financier 2021 d'OI Lyon présenté lors de l'AG
du 25 avril 2022
par la trésorière, Martine GRENARD.***

1) Les adhérents

Malgré une deuxième année de confinement due au SARS-CoV-2 et ses variants, nous avons 13 nouvelles adhésions dont des postiers. En fin d'année, nous comptons 65 adhérents à jour de cotisation (26 femmes et 43 hommes). Nos réunions ont continué grâce à la visioconférence et en présentiel.

2) Les rentrées d'argent

- En 2021, la subvention de fonctionnement de La Poste est de 3 365 €. Elle est en hausse. Elle est liée à notre activité et au nombre d'adhérents et de postiers.

L'aide financière (versée par OI) relative à nos charges annuelles de REZO 1901 est supprimée depuis 4 ans, Pour la 4^e année une aide exceptionnelle de 2 400 € a été versée sur le CCP du club.

Au total, une aide importante de La Poste 5 765 € (de 5 150 € en 2020).

- Le montant total des cotisations des adhérents est de 3 382 €. **Il ne paye pas totalement les charges locatives payées à REZO 1901.** Objectif Image Union conseille aux clubs que le montant des cotisations paie le loyer car la subvention de La Poste risque ou va disparaître avec la création d'un Comité d'Entreprise !

- Les intérêts du Livret A au titre de 2021 : 120,10 €

- Pour le projet « Question de temps » exposé à l'Atrium, la Mairie du 8^e nous a versé 500 €.

- Don de 118,94 € par une association « Et toute la clique » liée à La Poste qui arrête son activité

- les entrées du Gala (voir bilan)

3) Les dépenses du club

Les grosses dépenses du club sont les charges avec les frais de fonctionnement

- notre plus grosse dépense est la participation aux charges de l'immeuble : 288 € / mois soit 3 456 € par an pour 46 m².
- assurance MAIF de 86,56 € qui est une obligation légale (REZO 1901 l'exige ainsi que la DNAS = service sociaux de La Poste)
- cotisations du club à OI Union, à la FPF et à REZO 1901
- le Site Internet OVH : 78,94 € pour l'année + 8,39 € pour le nom du Site

Les dépenses dédiées à la photo

Peu de dépenses suite au risque de suppression de la subvention de La Poste prochainement.

- un 2^e système de découpe de la marque MUG de 223,20 € pour les maries-louises.
- une housse pour protéger notre imprimante Epson et une valise pour ranger les micros
- 281,17 € de livres et revues photos achetés. Baisse des achats malgré un budget alloué de 400 € géré par Claude Brenas pour cette année. La bibliothèque bien remplie a toujours un grand succès auprès des adhérents. Je remercie Claude Brenas.
- l'organisation du Gala de diaporamas
- les tirages photos pour nos expositions
- du papier photos et des encres (remboursés par les adhérents d'OI Lyon qui font des tirages).
- affranchissement pour l'envoi des photos pour les salons, l'envoi des vœux...

4) Bilan spécifique pour le Gala de diaporamas du 20 novembre 2021.

En novembre 2020, nous n'avons pas organisé de Gala car nous étions confinés. Une partie de notre public a déserté pour la reprise en novembre 2021, à la salle Karbone.

Nos adhérents ont montré leur création lors de la première partie. A l'entracte, un florilège des photos des adhérents a été projeté.

Puis en 2^e partie, nous avons découvert un diaporamiste : Corentin Legall et la Russie.

Perte maîtrisée de 230,09 €

Gala salle Karbone le 20 novembre 2021	Dépense	Recette	Bénéfice
Resto de l'invité samedi soir	56,00 €		
Trajet (€ A/R + stationnement de €)	199,59 €		
Parking adhérents organisateur			
Marque page Pub			
5 Affiches couleur format A3 80g			
Flyers couleur (50 format A4 80g) soit flyers	pas de facture		
3 pages d'Etiquettes (adresses invitations)			
Invitations (40 format A4 190 g)			
100 enveloppes			
Affranchissement			
100 Programmes avec encarts	pas de facture		
Location MJC Monplaisir	352,50 €		
Liasses de tickets d'entrée			stock
54 Entrées payantes à 7 € et 34 adhérents + 7 enfants + 2 invités		378,00 €	378,00 €
SACEM	Pas de facture		
Total	608,09 €	378,00 €	- 230,09 €

Bilan comptable du club : un bénéfice soit un excédent exceptionnel de 4 427,07 €

Les comptes présentent des soldes créditeurs au 31 décembre 2021 :

- CCP = 898,24 €
- Livret A = 24 753,53 €
- Caisse (espèces) **à zéro**
- Caisse Chèques Cadeaux **à zéro**

A la demande d'Objectif Image Union, je fais apparaître le bénévolat sur la comptabilité : soit 1 541 heures de bénévolat à 14 €/l'heure = 21 574 €. Merci aux bénévoles qui donnent beaucoup de temps pour l'organisation d'expositions, la formation, la gestion du club, pour l'organisation de nos réunions en présentiel comme en visioconférence...

Pour rappel, les associations ont donc tout intérêt à faire apparaître la contribution volontaire (ou bénévolat) dans leur comptabilité pour une meilleure visibilité de leur dynamisme, de leur activité réelle et du volume de travail consacré à telle ou telle action. La valorisation comptable du bénévolat démontre également aux financeurs publics, dans un langage qui est le leur, l'apport effectif et non négligeable que fournit l'association par rapport aux subventions demandées. De même, l'importance des contributions volontaires en nature peut servir pour justifier le caractère désintéressé de l'association.

En 2021, les immobilisations (scanner, haut-parleur...).

Le club a effectué des achats ou des avances d'argent pour les adhérents (ex : papiers photo, encres, maries-louises...cotisations FPF). **Vous les trouvez dans la rubrique : charges engagées pour un tiers de 3 453,53 € en hausse.** Ces achats et cotisations sont remboursés par les adhérents (voir rubrique remboursement pour un tiers). Cela démontre l'aide apportée par le club aux adhérents car l'achat en nombre permet des réductions de prix. De plus, c'est une avance d'argent faite aux adhérents.

La commission des comptes est composée de David Berthelot, Sabrina Mahdjoub et Xavier Gicquel. Ils sont présents ou représentés à l'AG. Ils ont étudié les comptes de l'association et les valident.

Le bilan financier présenté par Martine Grenard est soumis au vote et validé :
voix pour / contre / abstention .

Des nouvelles d'OI Union :

1) En 2022, la subvention de fonctionnement en baisse de La Poste pour notre club sera de 2 106 € et 885 € pour le remboursement des cotisations des adhérents postiers. Pour rappel, les postiers adhérents en 2021 ont une cotisation gratuite en 2022 prise en charge par la DNAS.

Une subvention exceptionnelle pour les charges payées à REZO 1901 a été demandée. Elle sera de 2 100 €. Elle est en baisse.

Au total, La Poste versera 5 091 €

2) Je vous invite à vous inscrire à OI Union qui fédère tous les clubs OI. Les règlements des salons d'OI peuvent être téléchargés. **La participation au concours se fait directement sur le site d'OI.** La newsletter vous permet de recevoir des infos, voir des photos, lire des articles et la revue e-images...

Dépenses du club prévues en 2022

Les charges payées à REZO 1901 sont toujours de 288 €/mois.

Peu de dépenses seront programmées en prévision de la disparition du COGAS et de la DNAS (services sociaux de La Poste) en 2023.

Enfin, je remercie Michel Colle (secrétaire) et Guy Brechon (secrétaire adjoint et correspondant de la FPF) car ils collectent toutes les informations sur le club. C'est très important car la subvention de La Poste dépend de ces critères :

- du nombre total d'adhérents et du nombre de postiers
- du nombre de participants ou présélectionnés aux divers salons, notre participation aux jugements des prix Jean Masson et Eymonerie, de l'organisation d'un salon ou d'un stage pour OI...
- des actions vers les postiers : articles sur le Portail Malin (site Internet dédié aux postiers), propositions d'activités pour les postiers et réponses apportées aux demandes spécifiques de la DNAS (participation à un forum d'associations, CTPC...).